



PREFET DE LA REUNION

## LA PREFECTURE COMMUNIQUE

### PROJET DE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DE L'OUEST - REVISION AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique au titre du code de l'environnement portant sur le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Ouest - Révision est ouverte du **19 janvier 2015 au 19 février 2015 inclus** sur les communes du périmètre du SAGE OUEST, à savoir : **Le Port, La Possession, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu (partie concernée au nord de la ravine du Cap)** par arrêté préfectoral n°2014-5242/SG/DRCTCV en date du 18 décembre 2014

Le responsable du projet est :

**La Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO)**  
**BP 49 – 97822 LE PORT CEDEX**

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique qui comprend notamment le rapport de présentation, le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau (PAGD), le règlement et les documents cartographiques correspondants, le rapport environnemental, l'avis de l'autorité environnementale, aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet ou les adresser par écrit au siège de l'enquête à la Sous-préfecture de Saint-Paul (adresse : rue Evariste de Parny - 97460 Saint-Paul), à l'intention du commissaire enquêteur titulaire et, le cas échéant, à l'adresse électronique suivante :

[enquete-publique@reunion.pref.gouv.fr](mailto:enquete-publique@reunion.pref.gouv.fr)

Sont désignés en qualité de :

\*commissaire enquêteur titulaire : M. Claude-Henri MAILLOT

\*commissaire enquêteur suppléant : M. Joseph LEVENEUR

Le commissaire enquêteur titulaire ou le commissaire enquêteur suppléant siègera et recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants :

Communes	Dates	Heures
Le Port	Le jeudi 22 janvier 2015	de 9 heures à 12 heures
	Le lundi 02 février 2015	de 13 heures à 16 heures
La Possession	Le mercredi 28 janvier 2015	de 9 heures à 12 heures
	Le jeudi 12 février 2015	de 13 heures à 16 heures
Saint-Paul	Le lundi 19 janvier 2015	De 9 heures à 12 heures
	Le jeudi 19 février 2015	De 13 heures à 16 heures
Trois Bassins	Le vendredi 06 février 2015	de 9 heures à 12 heures
	Le mercredi 18 février 2015	de 13 heures à 16 heures
Saint-Leu (au Nord de la ravine du Cap)	Le vendredi 30 janvier 2015	de 9 heures à 12 heures
	Le mercredi 11 février 2015	de 13 heures à 16 heures

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un (1) an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, dans les mairies concernées, à la sous-préfecture de Saint-Paul et à la préfecture (direction des relations avec les collectivités territoriales et du cadre de vie – bureau de l'environnement).

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux relève d'un arrêté préfectoral.